

Image not found or type unknown



Avis à tiers détenteur impots

Par **chrisou64**, le **19/02/2014 à 14:19**

Bonjour,
N'arrivant pas à joindre notre centre d'impôts, je me permets de venir vers vous.
Nous recevons ce jour un avis à tiers détenteur sur salaire Monsieur concernant taxe foncière et locaux.
Selon vous, est il possible encore de faire un premier règlement ce jour et le reste en deux fois.
Merci de votre réponse.

Par **alterego**, le **19/02/2014 à 15:04**

Bonjour,
Il n'est pas accordé de délais par téléphone.
Que vous écriviez ou vous vous déplaçiez au service qui vous a adressé l'ATD, en n'omettant pas votre premier règlement et une photocopie de l'ATD.
Je préconise, autant que possible, de privilégier le déplacement, vous serez fixé rapidement et ainsi plus vite rassuré.
Cordialement